FAMILLE

Petite enfance

Retrouvez toutes les informations pratiques à connaître pour vos enfants âgés de moins de 3 ans (non scolarisés) et sur inscription.

La Maison des enfants

Le Relais des Assistantes Maternelles

Permanences administratives :

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (jeudi jusqu'à 18h30),

Les ateliers d'éveil :

- pour les assistantes maternelles uniquement,

Les ateliers d'éveil itinérants dans les communes :

- les lundi et mardi de 9h30 à 11h30.

La halte garderie

Horaires :

- les mardi et vendredi de 9h à 17h.

Le service de la santé et de la petite enfance

Permanences de la puéricultrice :

- le mercredi de 14h à 16h.

CONTACT

Maison des enfants

1 av. Louis Delahaye
77440 Ocquerre

Courriel
01 60 61 57 20
Pays de l'Ourcq (https://www.paysdelourcq.fr/content/enfance-et-petite-enfance)